

## Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Assistante Maternelle
- Garde d'enfants
- Personnel de crèche

### Prérequis

- Etre assistant maternel ou garde d'enfants (IPERIA)
- Etre sous contrat avec un employeur (IPERIA)
- (hors financement IPERIA, pas de pré-requis)

### Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap

Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels.

Les assistants maternels remettent ensuite leur dossier au RPE qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom de l'assistant maternel. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.

A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

### Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'appréhender les spécificités liées à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap et de développer ses connaissances sur les différentes formes de handicaps, leurs répercussions sur la vie quotidienne et leur évolution.

### Contenu de la formation

- SAVOIRS
  - La perception et les représentations sociales du handicap.
  - Le concept de handicap, ses définitions et ses évolutions (CIF OMS).
  - Les notions d'autonomie, de situation de handicap, de facteurs environnementaux et de facteurs personnels.
  - Le cadre réglementaire en vigueur relatif au handicap et aux droits des personnes handicapées.
  - Les déficiences physiques et motrices. Les déficiences sensorielles. Les déficiences intellectuelles. Les troubles psychiques. Les troubles du neurodéveloppement. Les troubles de santé invalidants. Le polyhandicap, le surhandicap et le plurihandicap.
- SAVOIR-FAIRE
  - Analyser les incidences des différents types de handicaps sur son accompagnement.
  - S'informer et actualiser ses connaissances sur les différentes formes de handicaps via les relais d'information appropriés.
- SAVOIR-ETRE
  - Faire preuve d'ouverture d'esprit
  - Être observateur
  - Être respectueux de la dignité et des droits de l'enfant

# Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: [contact@institutdeformationpratique.fr](mailto:contact@institutdeformationpratique.fr)

Tel: 03.83.54.63.67



## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'enfance et petite enfance plus particulièrement sur ce thème

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

### Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

### Indicateurs de résultats

Les personnes ayant suivi ce module en 2023 ont fait l'évaluation suivante :

Taux de satisfaction globale : 9.3/10

Taux de recommandation du module : 89%

### Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)